



Ajuntament de
Lloret de Mar
Promoció Econòmica



6-8 FEBRER 2026

RESUME RÉGLEMENT PARTICULIER POUR INFORMATION FRANÇAIS

Lloret de mar

Ajuntament de Lloret de Mar
Promoció Econòmica

13 RALLY
Lloret de mar
LLORET DE MAR 2026

6-8 FEBRER 2026

STAFF HOUSE
WORKERS ACCOMMODATION

2

www.rallylloret.com

INFO IMPORTANT POUR EQUIPAGES VITESSE (MODERNE ET VHC):

LICENSE: *NATIONALE POUR PILOTE ET COPILOTE avec une autorisation de votre ASA pour faire le Rally Lloret de Mar 2026*

VOITURE: *Avec carte grise - immatriculation*

PROGRAMME

PROGRAMME			
01.12.25	10h00	Entries Open - Ouverture engagements	www.rallylloret.com
08.01.26	18h00	Publication Regulations <i>Publication Règlement</i>	
30.01.26	22h00	Closing date for entries - <i>Clôture Engagements</i>	
04.02.26	20h00	Publication Entry List <i>Publication Engagés</i>	
	20h00	Closing date for entries Shakedown <i>Clôture engagements Shakedown</i>	
05.02.26	15h00-20h00	Optional administrative checks <i>Vérification administrative optionnel</i>	Hotel Evenia Olympic Palace (Olympic Congress Center) Lloret de Mar
06.02.26	09h30-20h00	Adiministrative checks <i>Vérification administrative</i>	Hotel Evenia Olympic Palace
	13h30-15h30	Technical scrutineering cars Shakedown <i>Vérification technique voitures Shakedown</i>	Pavelló d'Esports Lloret de Mar
	15h30-18h30	Shakedown "Lloret Blau"	Lloret de Mar (Lloret Blau)
	15h30-21h00	Technical Scrutineering (Individual schedule) <i>Vérifications Techniques (horaire individuel)</i>	Pavelló d'Esports Lloret de Mar
	21h30	Publication start list leg 1 <i>Publication liste départ etape 1</i>	www.rallylloret.com
07.02.26	08h30-09h30	Parc Ferme entrance <i>Entrée voitures Parc Fermé</i>	Passeig Marítim Lloret de Mar
	10h30	Start leg 1 - <i>Départ etape 1</i>	
	21h37	Finish leg 1 - <i>Arrivée etape 1</i>	
	23h40	Publication start list leg 2 <i>Publication liste départ etape 2</i>	
			www.rallylloret.com
08.02.26	08h00	Start leg 2 - <i>Départ etape 2</i>	Podium Passeig Lloret de Mar
	14h52	Rally finish- <i>Fin Rally</i>	
	15h20	Final Scrutineering Vérifications Finales	Taller Les Alegries - Lloret Avda. de les Alegries
	15h45	Publication provisional classification Sporting Publication classement provisoire Vitesse	www.rallylloret.com
	16h15	Publication official classification Sporting Publication classement officiel Vitesse	
		Prize giving - Remise des Prix Vitesse	Podium Passeig Lloret de Mar



Ajuntament de
Lloret de Mar
Promoció Econòmica



6-8 FEBRER 2026

16h45

Publication provisional classification
Regularity Publication
classement provisoire Régularité
Publication official classification Regularity
Publication classement officiel Régularité
Prize giving - Remise des Prix Regularité

www.rallylloret.com

Podium Passeig Lloret de Mar

Tableau d'affichage officiel :

App SPORTITY « RALLYLLORET » et à www.rallylloret.com



A partir du 4 février à 12h00, jusqu'au 8 février 2026, à 19h00, il sera situé au Bureau Permanent du Rallye, et sur www.rallylloret.com

Hôtel Evenia Olympic Palace (Avgda del Rieral 55-57 à Lloret de Mar)
téléphone (0034) 673 616 810 - (0034) 972 374 444

Parcs d'assistance :

Ils seront situés à : Lloret de Mar (Avgda del Rieral) devant Hotel Evenia Olympic Palace.

1. ORGANISACIÓN.

1.1 Définition :

L'entité V-Line Racing Club Esportiu., Avec l'autorisation d'organisation de la Federació Catalana d'Automobilisme no. TBA, organise le 13 Rallye Lloret de Mar, avec coefficient 8 et qui se déroulera les 6-8 février 2026

1.2 Comité d'organisation :

Président : Guillem Pérez

Membres : Gemma Carrió

Enric Martinez

Père Ros

Francesc Gutiérrez

Secrétariat : Mariona Zanini

Contacte : rallylloret@vlineorg.com



1.3 Jurisdiction.

Cette Rally est réglementé et régi par les règles suivantes :

- Pour les Prescriptions Communes des FCA Championats, Cups et Trofeus de Catalunya pour cette année.
- Par les Règlements Sportifs et Techniques respectifs des Championnats, Coupes et Trophées de Catalogne pour lesquels le test est obtenu.
- Par la CEI, qui sera appliquée en priorité dans les aspects généraux et procéduraux ; et en particulier dans les cas de Réclamation et d'Appel.
- Par le présent Règlement Particulier.

1.4 Officiels et délégués de la FCA :

Comissaris Esportius		
President: FCA		CD núm.
Eduard Gallego		CD núm.
Jaume Huguet		CD núm.
Lucas Serrano		CD núm.
Direcció de Cursa		
Director de Cursa: Marc Abrales		DC. núm.
Director Adjunt: Ernest Contijoch		DC. núm.
Director Adjunt: Toni Ramos		DC. núm.
Director Adjunt: Guillem Pérez		DC. núm.
Secretaries de la prova: Mariona Zanini		SC núm.
Adjunta Secretaria: Rosa Pérez		SC núm.
Observador FCA:		Llic. núm.
Seguretat		
Cap de seguretat: Ernest Contijoch		DC. núm.
Director Adjunt: Gregori Chorro		
Director Adjunt: Pablo Andrés		
Director Adjunt: Toni Ramos		
Director Adjunt: Toni Castellón		
Adjunt Seguretat: Edgar López		
Delegat Seguretat FCA		DC núm.
Comissaris tècnics:		
Cap: Fernando Pérez		JOC núm.
Adjunt: Jordi Masó		JOC núm.
Santi Montero		OC núm.
Rafael Rodríguez		OC núm.
Pere Busquets		OC núm.
Marçal Masó		OC núm.
Delegat Tècnic FCA:		OC núm.
Oficial de relacions amb els competidors:		
Xavier García Jarreta		ODR núm.
Cronometratge i Classificacions:		
Cap Cronometratge i Classificacions:		
David Bou		JOB núm.
Cap coordinador de serveis mèdics:		
Dra. Montse Ribas		
Caps de Tram:		
Escuderia ASI - Josep M ^a Ferrer		DC núm.
Escuderia Osona		DC núm.
Equip Nuri Cabanes		DC núm.



**Ajuntament de
Lloret de Mar**
Promoció Econòmica



6-8 FEBRER 2026

Equip Remers i Controls de RallyVol		
Equip Remers i Controls Ajut del Bages		
Controls Horaris Service-Reagrup i Podi Escuderia Baix Empordà – Escuderia Costa Darada		
Cap de Parc Tancat: Manel Fonseca		Llic núm.
Reagrupaments: Pere Ros		Llic núm.
Cap de Parc Assistència: Isaías Martín		Llic núm.

* Le reste des officiels sera prévenu au moyen d'un complément.

1.5 Les identifications des agents de service sont :

CHEF DE TRAM : GILET BLEU

COMMANDES : GILET JAUNE

RADIO / SECURITE : GILET ORANGE

COMMISSAIRES TECHNIQUES : GILET VERT

COMMISSAIRE RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS : GILET ROUGE

II. MODALITÉS GÉNÉRALES

2. PUNTUABILITE

El 13 Ral-li. Rally Lloret de Mar avec puntuabilité avec coef 8 pour les championnats suivants:

- Campionat de Catalunya de pilots i copilots de Ral-lis
- Campionat de Catalunya per a Escuderies Concursants Asfalt.
- Campionat de Catalunya de Marques Ral-lis d'Asfalt
- Campionat de Catalunya de pilots i copilots de Ral-lis d'Asfalt
- Campionat de Catalunya de Regularitat Súper Esport per pilots i copilots Ral-lis d'Asfalt
- Campionat de Catalunya de Regularitat Esport per pilots i copilots Ral-lis d'Asfalt
- Copa de Catalunya per a cada grup (N, A, X, F2000, ES, D, F+) de ral-lis d'asfalt.
- Copa de Catalunya per a cada grup de Regularitat Súper Esport Ral-lis d'Asfalt
- Copa de Catalunya per a cada grup de Regularitat Esport Ral-lis d'Asfalt

3. DESCRIPTION.

3.1 Distance total rally: 576.43 kms

3.2 Número total de TC: 11

3.3 Distance total TC: 148,48 kms

3.4 Número de especiales diferentes: 5

3.5 Número de sections: 5

3.6 Número de étapes: 2

4. VOITURES ADMIS

Les véhicules définis à l'article 4 du Règlement sportif du Campionat de Catalunya de Ral·lis (Moderne et VHC) et à l'article 2 du Règlement sportif des Championnats et Coupes de Catalogne de Regularitat Ssport i Regularitat seront admis à participer.

Le montage de carénages de protection inférieure est autorisé. Le montage de phares supplémentaires est autorisé. Le nombre sera déterminé par les spécifications techniques de chaque véhicule et doit toujours être pair. Le montage de jupes transversales anti-pierres est autorisé.



**Ajuntament de
Lloret de Mar**
Promoció Econòmica



Dans tous les cas, l'article 6 des Prescriptions Communes des Championnats, Coupes et Trophées de Catalogne cette saison s'appliquera.

6.5 En procédant au traitement/demande d'inscription à cette épreuve, le concurrent, pilote/participant et tous les membres de l'équipe, déclarent avoir lu, compris et pris connaissance du Règlement Particulier, et de toutes les réglementations applicables à cette épreuve, auquel ils soumettent sans exprimer aucune réserve.

De même, le concurrent, pilote / participant et tous les membres de l'équipe qui formalisent l'inscription à cette épreuve, déclarent y participer sous leur seule et exclusive responsabilité, en assumant tous les dommages qu'ils pourraient subir du fait de leur participation à cette épreuve sportive. Le risque de concurrence, étant couvert dans les conditions fixées par les polices correspondant à l'assurance de la licence fédérative et à l'assurance RC contractée par l'organisateur.

Le concurrent, le pilote/participant et tous les membres de l'équipe ne tiendront PAS les organisateurs, officiels ou la FCA responsable de tout accident, blessure, dommage et/ou préjudice survenus ou subis à la suite de leur participation, ainsi que les exclut de toute responsabilité et renonce à toute réclamation à leur encontre.

7. PUBLICITE.

7.1 Les concurrents qui acceptent la publicité proposée par l'organisateur doivent réserver les emplacements suivants, et conformément à l'article 13 du Règlement Sportif du Championnat de Catalunya de Rallyes :

*** Il sera communiqué au moyen d'un complément.**

8. DEVELOPPEMENT DU RALLY

8.1 Pendant le Rallye, l'heure officielle sera satellite.

8.2 Pénalités :

Les sanctions seront celles prévues dans le présent Règlement Sportif du Ra.Llis Campionat de Catalunya.

8.3 Avant le départ, les véhicules participants se rassembleront dans un parc fermé situé à : PASSEIG MARITIM DE LLORET DE MAR

Les véhicules pourront entrer dans ce parc de 08h30 à 09h30 le 7 février 2026, une fois qu'ils auront été vérifiés.

Le départ du premier véhicule se fera à 10h30 le 7 février 2026 depuis le podium de départ situé au PASSEIG MARITIM LLORET DE MAR

8.4 Contrôles horaires :

8.4.1 Au CH7c (fin 1r etape) et CH11a de fin de Rallye, il ne pénalise PAS l'entrée en avance

9. VERIFICACIONES.

9.1 Vérifications avant le départ et pendant la course :

Toutes les équipes participantes, ou une personne déléguée, doivent se présenter avec leur véhicule aux contrôles prévus au programme-horaire de l'épreuve, et selon l'horaire précisé :

A. Contrôles administratifs :

Jour : 5 février 2026 de 18h00 à 21h00 EN OPTION

Date : 6 février 2026 de 10h30 à 20h00

B. Contrôles techniques :

Jour : 6 février à : Pavelló d'Esports Lloret de Mar

De 13h30 à 15h30 (voitures vitesse engagés au Shakedown)

De 15h30 à 21h00 (par ordre publié avec complément)

9.2 Vérifications finales :

A la demande des Commissaires Sportifs, les dernières vérifications seront effectuées à

TALLER LES ALEGRIES

Lloret de Mar

10. CLASSEMENTS - TROPHEES

10.1 Classements

Les classements suivants sont établis :

- classement général scratch
- classement par classes
- classement par équipes

10.2 Trophées

Les trophées qui seront décernés sont les suivants :

- Classement général scratch (5 premiers classés) Campionat de Catalunya de Rallys
- 1er classé de chaque classe de rallye Campionat de Catalunya
- Equipe gagnante Campionat de Catalunya de Rallyes
- 1ère, 2ème et 3ème équipes classées Scratch de chaque Classement de Régularité (RS et R).
- 1ère équipe classée de chaque groupe de RS et R.

Pour déterminer l'équipe gagnante, les positions des 3 premières équipes classées de chaque équipe seront additionnées. Le gagnant sera celui qui aura le nombre le plus bas grâce à cette somme.

- Trophée JOSEP M^a CARRIO : à la meilleure équipe de vitesse classée dans laquelle la somme des âges du pilote et du copilote, est de 120 ans ou plus,

10.3 La cérémonie de remise des prix aura lieu à 16h15 le 8 février 2026 au Pódium del Passeig de Lloret de Mar

11. RECONNAISSANCES.

11.1 Les reconnaissances des secteurs chronométrés se feront uniquement et exclusivement de 09h00 le 24 janvier 2026 à 13h00 le 6 février 2026 pour tous les participants.

Il est interdit de revenir dans la section et de rouler en sens inverse à l'intérieur de celle-ci.

Ces reconnaissances ne peuvent être faites qu'avec des véhicules qui obéissent aux caractéristiques suivantes :

- a) Être de série stricte.
- b) Ne transportez pas de phares supplémentaires qui ne sont pas ceux d'origine.
- c) Le silencieux du tuyau d'échappement sera en parfait état de fonctionnement.
- d) Ne portez pas d'arceaux de sécurité, de ceintures de type harnais ou de bosses.
- e) Ils doivent utiliser des pneus commerciaux avec un motif.
- f) Ne portez pas de publicité ou d'autocollants.
- g) Il ne sera pas peint de telle sorte qu'il puisse être identifié comme un véhicule de compétition.

Le participant doit informer l'organisateur de la marque, du modèle, de la couleur et de l'immatriculation du véhicule qui sera utilisé pour les reconnaissances.

Faire les reconnaissances en dehors des heures établies entraînera la disqualification et la FCA sera informée au cas où une autre sanction serait méritée.

Si pour cette raison une équipe n'est pas autorisée à prendre le départ, le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement partiel ou total des frais d'inscription.

11.2 Il est rappelé à tous les participants qu'en raison de la sensibilité des résidents et des municipalités à travers lesquelles se déroule le Rallye, cette entité organisatrice avec le soutien de la Federació Catalana d'Automobilisme, la collaboration des différents agents du



Ajuntament de
Lloret de Mar
Promoció Econòmica



6-8 FEBRER 2026

Corps des Mossos d'Esquadra, de la Police Locale et des Juges de Fait, seront extrêmement rigoureux à la circulation des participants lors de l'élaboration des reconnaissances et des journées du Rallye.

Pour cette raison, et en pleine application des articles 14 et 17 du Règlement Sportif du Championat de Catalogne de Rallyes, il y aura un contrôle spécial de :

- Les infractions au code de la route.
- Vitesse supérieure à 50 km/h dans les centres urbains.
- Envahissement total ou partiel de la voie de circulation opposée.

Art. 12 EXTRA RALLY (según Art. 24 del Reglamento Deportivo del CCR)

12.1 Toutes les équipes retirées au sein d'une section, ou dans les liens, peuvent bénéficier de la formule Extra Rallye en en faisant la demande auprès du véhicule balai ou de la Relation Participant.

12.2 L'organisateur ne peut garantir que le véhicule puisse être retiré de l'étape.

La récupération du véhicule se fera toujours par les propres moyens de l'équipe et ni la remorque ni les mécaniciens ne pourront entrer en scène avant l'autorisation du Directeur de Course. Exceptionnellement, si la Direction de Course le juge opportun, les grues de l'organisation pourront retirer le véhicule de l'intérieur de la section, avec une fonction exclusive de sécurité. Dans ce cas, la dépanneuse quittera le véhicule de compétition juste à l'extérieur de l'étape, soit au départ ou à l'arrivée, soit à un croisement intermédiaire, et toujours selon les critères de la Direction de Course.

12.3 L'équipe conduira le véhicule au Parc de Regroupement une fois qu'il aura été réparé, où il sera vérifié par les Commissaires Techniques si nécessaire, demandant une nouvelle carte au CH d'entrée de Regroupement avec l'heure de son départ. Cette heure sera toujours attribuée avec l'approbation de la Direction de Course, et sera l'heure de départ théorique. Dans la mesure du possible, ce sera 2 minutes plus tard que le dernier participant.

12.4 Les équipes qui participent au Rallye Extra ne peuvent figurer que dans le classement de la section qu'elles disputent, et dans le Classement Final, elles apparaîtront comme retirées

13. DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES.

13.1 L'organisateur s'engage à traiter, aux dates de sa publication, toutes les informations relatives au Rallye (inscriptions, itinéraires, etc.) aux différentes Equipes Concurrentes avec des participants inscrits, et celles-ci se chargeront de les fournir aux partenaires respectifs.

Toutes les informations seront sur www.rallylloret.com

13.2 Les centres d'assistance médicale mis à disposition par l'organisateur sont :

HOSPITAL JOSEP TRUETA -Girona		+34-972 940 200
HOSPITAL GENERAL- Vic		+34-938 891 111
CLINICA VALL D'HEBRON - Barcelona		+34-934 893 000

13.3 Les grues de sécurité que l'organisateur place dans chaque secteur chronométré ont pour seule mission de laisser la route libre au passage des participants. Toute autre prestation que les participants pourraient demander sera à leur charge et à leur charge, la prestation étant effectuée à la fin du rallye, et avec l'approbation du Directeur de Course. (Art. 22.19.2.1 du Règlement Esportiu du Championat de Catalogne de Rallyes).



**Ajuntament de
Lloret de Mar**
Promoció Econòmica



13.4 L'assistance aux véhicules participants est interdite en dehors des Parcs d'Assistance qui lui sont dédiés, à l'exception de la fourniture de carburant, pour autant qu'elle soit effectuée directement depuis une Station-Service.

13.5 Le Comité d'Organisation désigne comme JUGES en FAIT tous les Officiels qui figurent dans le présent Règlement Particulier et dans ses prochains Suppléments.

13.6. Pendant le rally, chaque participant doit être muni d'un appareil GPS, fourni par la société de chronométrage au moment de la remise de la documentation, et doit payer 45,00 € correspond à la valeur locative facturée par la société de chronométrage.

EN CAS DE DIVERGENCE AVEC CETTE VERSION DU REGLEMENT PARTICULIER, LA VERSION EN CATALAN PREFERERA.

Lloret de Mar, 20 desembre 2025